



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres de santé

Question écrite n° 12187

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des centres de santé. Les centres de santé occupent une place singulière dans le système de santé français tant pour la distribution rationnelle des soins que pour la prévention, en s'adressant à des populations les plus diverses. Leur utilité, bien que reconnue dans les discours officiels, ne se retrouve pas dans les textes qui ponctuent actuellement la réforme de notre système de santé et de protection sociale (information, formation médicale continue, pratique de réseaux, etc.). C'est pourquoi elle lui demande de l'informer sur ce qui est envisagé pour permettre à ces établissements de poursuivre au mieux les missions qu'ils remplissent depuis plusieurs décennies, permettre l'accès de tous, sans discrimination, à des soins de qualité incluant les niveaux primaires et secondaires, promouvoir des actions qui visent à l'amélioration de l'état de santé des populations d'un secteur géographique donné, et participer à la formation des différents professionnels qui y exercent, parmi lesquels plus particulièrement les praticiens.

Texte de la réponse

L'examen de la situation de l'ensemble des centres de santé fait l'objet d'une mission qui vient d'être confiée à l'inspection générale des affaires sociales par la ministre de l'emploi et de la solidarité et le secrétaire d'Etat à la santé. Cette mission analysera les rapports entre les centres de santé municipaux et les laboratoires d'analyse de biologie médicale ; elle fera également des propositions visant à améliorer la réponse des centres à leurs objectifs sociaux. Il sera tenu compte notamment des conclusions de cette mission pour examiner les adaptations qu'il convient, le cas échéant, d'apporter à la réglementation en vigueur.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12187

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1579

Réponse publiée le : 20 juillet 1998, page 4007